



27 NOVEMBRE 2025

PAS-DE-CALAIS HABITAT : DES CLÉS POUR ACCÉDER À LA PROPRIÉTÉ

Au-delà de la gestion locative, Pas-de-Calais habitat propose aussi de l'accession sociale à la propriété via sa filiale Coopartois.

Depuis près d'un siècle, cette coopérative accompagne les familles du Pas-de-Calais dans un projet de vie : devenir propriétaires de leur résidence principale. L'accession sociale constitue un levier essentiel du parcours résidentiel. En 2025, selon l'Insee, 57,4% des ménages français sont propriétaires de leur résidence principale, un chiffre qui témoigne de l'importance de sécuriser et de rendre la propriété accessible à tous.

Des solutions d'accession sociale adaptées et sécurisées

Coopartois propose plusieurs modes d'accession sociale, permettant à chacun de trouver la formule la plus adaptée à ses besoins et à ses capacités financières.

Parmi eux, **le Prêt Social Location-Accession (PSLA)** occupe une place essentielle.

Il permet aux ménages sous plafonds de ressources, **d'emménager dans un logement neuf en tant que locataire tout en constituant progressivement une épargne destinée à l'acquisition.**

Le prix du logement est fixé dès le départ et **une partie des loyers déjà versés est déduite du montant final.**

Entre le 6^e et le 24^e mois, l'accédant peut lever l'option d'achat et **devenir propriétaire**, tout en bénéficiant d'**avantages fiscaux significatifs, comme une TVA réduite à 5,5% ou une exonération de taxe foncière pendant 15 ans.**

De plus, les **frais de notaire réduits** permettent de limiter les dépenses liées à l'acquisition.

Cette formule laisse le temps de s'approprier les lieux, de renforcer son projet et de sécuriser ses capacités financières avant l'achat définitif.

La coopérative propose aussi **la Vente en État Futur d'Achèvement (VEFA).**

Ce dispositif permet d'**acheter un logement neuf sur plan, avant ou pendant sa construction.** L'acquéreur devient propriétaire au fur et à mesure de l'avancement du chantier, le logement étant payé par étapes.

Une fois achevé, le bien est livré clés en main.

La VEFA est **particulièrement sécurisée grâce à des garanties réglementaires** : garantie de parfait achèvement, garantie biennale et garantie décennale, protégeant l'acheteur plusieurs années après la livraison.

Chez Coopartois, la VEFA s'inscrit pleinement dans l'accession sociale : **prix plafonnés, respect des plafonds de ressources et accompagnement personnalisé**, afin de rendre l'achat d'un logement neuf, moderne et économe en énergie possible pour un plus grand nombre de ménages.

Parallèlement à ces offres neuves, Pas-de-Calais habitat propose une offre d'accession dans l'ancien (appartements et maisons) sur l'ensemble du département.

Coopartois et Pas-de-Calais habitat assurent **un suivi complet des ménages** : évaluation des capacités d'emprunt, conseils personnalisés, garanties en cas de coup dur et accompagnement jusqu'à la signature définitive.

L'accession sociale au cœur du parcours résidentiel des ménages du Pas-de-Calais

Pour Pas-de-Calais habitat, **l'accession sociale à la propriété est un levier majeur du parcours résidentiel**. Elle permet d'**adapter son logement à l'évolution de sa situation familiale ou professionnelle**, de se projeter dans un « chez-soi » tout en bénéficiant d'un cadre d'achat sécurisé et maîtrisé.

Grâce à Coopartois, les familles disposent aujourd'hui d'**une palette de solutions adaptées** : logements neufs en PSLA, logements neufs en VEFA, garanties fortes en cas de coup dur, évaluation personnalisée des capacités d'emprunt et accompagnement complet jusqu'à la signature.

Afin d'accéder facilement aux **annonces des programmes et maisons disponibles à la vente** ainsi qu'aux **informations relatives aux dispositifs d'accession**, Coopartois déploie un **nouveau site internet, en complément de l'accompagnement humain**.

« Ce nouveau site internet est la porte d'entrée numérique vers l'ensemble de nos maisons à vendre tout en présentant des solutions d'achat adaptées à chaque ménage. Il est le reflet de notre engagement : **favoriser le parcours résidentiel des locataires en permettant au plus grand nombre de devenir propriétaire** », déclare Bruno Fontalirand, Directeur général de Pas-de-Calais habitat et de Coopartois.

Le site est accessible à cette adresse : **www.coopartois.fr**

Vous avez un projet d'achat (ou de location) et vous souhaitez rencontrer physiquement un conseiller ?

La Maison du Logement pour Tous vous accueille au 13 rue de la Housse à Arras, le lundi de 9h à 18h et du mardi au vendredi de 9h à 17h.



Qui sommes-nous ?

Créé en 1931, Pas-de-Calais habitat, bailleur social du Département, gère un parc de plus de 40 000 logements répartis dans 216 communes, dans lesquels 82 000 locataires ont trouvé leur chez eux. Avec 29 agences et 11 points contact, Pas-de-Calais habitat agit au plus près des habitants, qu'ils soient locataires ou à la recherche d'un logement à louer ou à vendre. Pour construire le territoire de demain avec des logements accessibles, durables et de qualité, notre Office Public de l'Habitat (OPH) œuvre aux côtés de nombreux acteurs institutionnels et associatifs du département.

Contact presse

Céline Vicongne · Chargée des relations presse · celine.vicongne@pasdecalais-habitat.fr · 03 21 16 86 20 / 07 88 75 10 12